



Konrad  
Adenauer  
Stiftung

50 JAHRE ZUSAMMENARBEIT WELTWEIT

**Sur invitation de la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information, avec le partenariat scientifique de la fondation allemande Konrad-Adenauer-Stiftung, de Gedenkstätte Berlin-Hohenschönhausen, et de l'Association Tunisienne la lutte contre la Torture, le 36<sup>ème</sup> congrès du forum de la pensée contemporaine a été organisé sur :**

## **La torture et la répression au Maghreb depuis les indépendances**

**Du 3 à 5 mai 2012 à Tunis**

Lors de la séance inaugurale, M. Temimi a prononcé un discours, suivi par M. Hebertus Knabe, directeur de l'Institut de Berlin pour la mémoire nationale, puis par Mme. Radhia Nasraoui, présidente de l'Association Tunisienne la lutte contre la Torture et enfin par M. Samir Dilou, ministre des Droits de l'homme et de la Justice transitoire.

Des chercheurs de différents pays ont assisté au congrès : Allemagne, Tunisie, Algérie, Irak, Maroc, Egypte. De nombreux ambassadeurs étaient également présents : leurs excellences M. Horst-Wolfram Kerll (Allemagne), M. Peiman Djebelli (Iran), M. Mahfoudh Wild Mohamed Ahmed (Mauritanie) ainsi que le conseiller de l'ambassade du Maroc. Des médias et des agences de presse de différents pays ont également assisté en plus de représentants du Ministère de l'intérieur, des Droits de l'homme et des associations de la société civile comme la commission nationale de lutte contre la corruption et les malversations. Les partis politiques ont brillé par leur absence. D'anciens ministres et responsables, des médecins et des avocats comptaient parmi les personnes présentes. ont dépassé les 170. L'assistance était nombreuse et comprenait 28 personnes qui ont tenu à nous livrer leurs témoignages sur la torture dont elles ont été victimes sous les deux précédents régimes.

Dans son discours, M. Temimi a parlé de la torture, dossier parmi les plus douloureux de l'histoire contemporaine de la Tunisie. Le nombre de torturés est de 30 mille personnes qui ont subi une torture physique et psychologique portant atteinte à leur humanité et touchant leur famille dans leur vie quotidienne. De nombreux régimes totalitaires, en Orient et en Occident ont eu recours à ces pratiques inhumaines dans des prisons, connues ou secrètes. Des méthodes terribles et moyenâgeuses ont été appliquées, foulant aux pieds toute sorte de morale ou de principes.

De son côté, le Dr. Knabe, directeur du Mémorial de Berlin a insisté sur la nouvelle spécialité apparue trois décennies plus tôt, consistant en la collecte des témoignages oraux des torturés, afin de récolter la mémoire nationale. L'objectif est d'appuyer la recherche en histoire du temps présent. Il appelle les Etats et les institutions de documentation à veiller à la collecte des témoignages de toutes les personnes torturées afin qu'ils ne se perdent pas soit par le fait de leur décès soit suite à des dissimulations volontaires de faits inavouables.

... / 2 ...

Zentrale:

Klingelhöferstr. 23  
10785 Berlin  
[www.kas.de](http://www.kas.de)

Mme. Nasraoui, pour sa part, a centré son intervention sur la nécessité de dévoiler les pratiques de la torture devant la justice et sur la nécessité de soutenir les victimes de cette pratique afin que les tortionnaires soient punis. Elle a également précisé que l'organisation qu'elle dirige œuvre à diffuser la culture des droits de l'homme. M. Samir Dilou, de son côté, a affirmé que l'arrêt de la torture ne se fera pas en promulguant un arrêté dans ce sens, mais nécessite que ses causes soient traitées par le biais de la réforme des institutions et de la dénonciation des bourreaux et leur jugement.

Les intervenants ont insisté sur le fait qu'il était nécessaire que les conditions et les outils indispensables à l'écriture scientifique de cette histoire soient disponibles et que la communauté scientifique adhère au projet. La société tunisienne a expérimenté la torture pendant le protectorat sous différentes formes. Des citoyens tunisiens ont été emprisonnés dans les terribles centres de détention en Algérie. Ils ont subi des tortures psychologiques et physiques et leurs familles ont été victimes d'injustices.

La question de l'autorité de la loi et de la justice transitoire a été abordée ainsi que l'application de la charte arabe des droits de l'homme et de l'accord européen à ce sujet. Les forces progressistes dans le monde doivent empêcher la pratique de la torture d'où quelle vienne. De nombreuses problématiques ont été discutées notamment autour des mécanismes de la torture et ses différents outils puis la politique de la punition collective, la nature des traitements psychologiques d'un point de vue médical, les conséquences de la marginalisation, les dépassements du pouvoir exécutif sur lequel il n'existe pas de moyen de contrôle et qui peut, de ce fait, torturer les opposants mais également les membres de leur famille.

La partie la plus importante, et la plus grave, de ce congrès a consisté à écouter les nombreux témoignages des victimes de la torture sous ses différentes formes. L'assistance a pris conscience de l'ampleur de la rupture qui caractérise la mémoire nationale des citoyens de la Tunisie et du Maroc. Certains torturés sont définitivement handicapés car ils n'ont pas bénéficié des soins médicaux nécessaires. De nombreuses personnes sont mortes en détention. Il existe une liste des personnes disparues, dont les familles n'ont plus jamais eu de nouvelles et dont elles ne savent même pas les lieux d'enterrement.

Des témoignages terribles sur les tortures, racontées par ceux qui les ont subies, ont été livrés. Les noms de certains bourreaux ont été évoqués. Quelques-uns continuent encore aujourd'hui à diriger des institutions pénitentiaires, ce qui est inacceptable et en contradiction avec les principes de la révolution de la dignité et de la démocratie. Parmi les tortures infligées aux prisonniers d'opinion, figurait la privation de la lecture et de l'écriture, l'interdiction de l'information. Les deux précédents régimes tunisiens ainsi que celui de Hassan II au Maroc se sont ingéniés dans ce sens dans le but de punir au maximum leurs opposants et en leur imposant l'isolement pendant des années.

Ces témoignages nous ont bouleversés. Personne n'imaginait que la rancœur, la vengeance et le désir d'écraser toute dignité chez les prisonniers puissent atteindre ces degrés.

Ceci a été un choc terrible pour l'assistance et aura probablement des répercussions directes sur elle. Elle a probablement déjà changé le regard qu'elle portait sur les deux précédents régimes. Ceux qui, aujourd'hui, essayent de déifier l'Etat de l'indépendance a tort et doit arrêter de prendre les citoyens pour des imbéciles en essayent de cacher volontairement les crimes qui ont été commis aux temps de Bourguiba et de Ben Ali.

L'objectif essentiel qui nous pousse aujourd'hui à récolter les témoignages de ceux qui ont été torturés est de contribuer à dévoiler les injustices et les humiliations infligées à une partie active de notre société. La révolution, œuvre de notre peuple, nous invite à réévaluer nos calculs. Nous devons saluer les gens du sud et du bassin minier qui ont été le premier noyau de cette révolution. Nous devons tous rendre hommage aux torturés des deux régimes précédents et aux martyrs, morts pour leurs opinions, appartenant aux différents courants et partis politiques.

Les participants au congrès ont assisté à la projection de deux films. Le premier, *al-handhal* (coloquinte), est du metteur en scène Mahmoud Jimni. Il met en scène un groupe de jeunes qui rêvent d'un monde meilleur. Leur désir de changer la société les a finalement conduits à un long voyage entre différentes prisons. Ces jeunes, fiers, réclament une justice transitoire qui préserve la dignité et renforce la citoyenneté.

Le deuxième film est de Tayyib Louhichi et est intitulé *Ahl al-charâra* (les gens l'étincelle). Il se veut être le miroir du parcours de la révolution tunisienne ingénieuse. S'y expriment le citoyen ordinaire tout autant que l'universitaire engagé et croyant au changement que commence notre pays. Le film est un message adressé à tous les leaders politiques, leur rappelant que dans cet événement historique, toutes les catégories de la société étaient représentées parmi lesquelles la jeunesse et les universitaires engagés, opposants politiques de toutes tendances. Ils sont tous les véritables héros de la révolution de la dignité et de la démocratie.

Le congrès a été suivi par un riche débat, qui s'est déroulé dans le respect des règles du dialogue et de l'opinion différente, dans une atmosphère de totale liberté, fait rare dans notre espace géopolitique arabe.

Les participants ont exprimé le souhait que ces débats continuent, l'objectif principal étant que la vérité historique soit révélée. Nous devons tous y faire face avec courage et dire exactement ce qui s'est passé. De leur côté, les leaders politiques impliqués dans ces faits doivent avoir le courage de présenter des excuses auprès de leurs victimes.

Les participants se sont tous accordés sur quelques remarques :

- La torture est la responsabilité de toute la société, même si elle reste silencieuse ou qu'elle fait mine de ne pas vouloir écouter ou qu'elle prétend ne pas avoir été au courant. Il en va de même pour les politiciens et les juges qui ont accepté la torture et la prenaient pour un outil de travail ainsi que les journalistes qui ne l'ont pas dénoncé ni combattu. Il s'avère que toute la société était au courant de l'existence de ces pratiques.

Si les institutions et autorités concernées continuent à ne pas vouloir présenter des excuses alors cette pratique continuera. (La torture n'est pas une pratique dont nous devons parler au passé car elle continue d'être pratiquée même après la révolution.

- La torture n'est pas une pratique qui se mesure à la quantité car il s'agit aussi d'une agression qualitative. Elle comprend aussi des dimensions psychologiques et morales qui continuent lors de l'incarcération comme le fait de placer des condamnés à mort avec des fous ou la privation des visites ou des soins ou de la nourriture. Certains torturés ont subi la faim et ont contracté des maladies graves.
- Ceux qui sont venus témoigner des tortures subies n'ont pas fait preuve de haine envers leurs anciens tortionnaires. Ils ont au contraire demandé que soient tenus des jugements équitables pendant lesquelles les tortionnaires présenteraient des excuses publiques afin que soit possible la réconciliation dans la société nouvelle à construire sur la base d'une bonne entente entre ses membres. L'Etat doit présenter officiellement des excuses à tous ceux qui ont subi des tortures.
- Consacrer un forum ayant pour but de récolter les témoignages des victimes de la torture et de la répression parmi les prisonniers de droit commun avec la possibilité de faire intervenir des agents des prisons.
- Etudier les possibilités des indemnisations matérielles à ceux dont la vie ainsi que celle des membres de leur famille ont été détruites. C'est un devoir de l'Etat. Les participants ont également évoqué la nécessité de créer un fond de soutien aux victimes de la torture afin qu'elles soient réinsérées. La nouvelle génération doit être éduquée dans un esprit opposé à la torture à travers l'insertion de ces idées dans les nouveaux programmes scolaires.
- Les participants ont demandé aux régimes et aux organisations de la société civile de créer un centre de documentation maghrébin ou arabe spécialisé dans le regroupement des témoignages sur la torture. Après l'expérience de fondation Temimi (FTERSI), qui a récolté les témoignages de la mémoire nationale, dont des dizaines de torturés, créant ainsi une base de données, il s'avère qu'un tel projet peut être hébergé par une institution privée de recherche pour en garantir la réussite.
- Les participants ont loué le fait que la décision de transformer la prison de Borj al-roumi en musée ait été prise. Ils ont insisté sur la nécessité de garder l'endroit tel quel, avec les instruments de torture qu'il comprend afin que cela reste un témoignage pour les générations futures. Il a également été proposé qu'un centre de soins et de suivi médical et psychologique soit créé afin de prendre en charge les personnes qui en auraient besoin, dont l'emplacement serait déterminé par les spécialistes : médecin, sociologues et historiens.
- Lors de ce débat constructif, les participants ont proposé d'organiser une série de congrès spécialisés autour de dossiers nouveaux tels que les conséquences de la punition collective, la littérature des prisons, le rôle du sud dans l'opposition au régime policier. Certaines personnes ont également rappelé la nécessité d'ouvrir le dossier de la torture en Libye ainsi que dans d'autres pays.

Il a aussi été proposé d'ériger un mémorial au cœur de Tunis (sur une partie de la prison du 9 avril, dont une partie des catacombes pourrait être utilisée). Les participants n'ont pas oublié de rappeler l'importance de la justice transitionnelle et les mécanismes qu'elle suppose : demander des comptes, juger et écouter. Les témoignages récoltés pendant ce congrès peuvent être considérés comme des notifications aux procureurs généraux au Maghreb.

Enfin, les participants remercient la Fondation Temimi qui a hébergé le congrès avec succès. Leurs remerciements s'adressent également à la Konrad-Adenauer-Stiftung, et son représentant, M. Klaus D. Loetzer pour son soutien appuyé à l'organisation de ce congrès, organisé pour la première fois dans le monde arabe. Merci également à M. Hebertus Knabe et son assistant M. Chourabi qui nous ont offert les outils techniques nous permettant d'enregistrer les témoignages dans le futur. Pour terminer, Mme. Radhia Nasraoui soit être chaleureusement saluée pour le rôle qu'elle a joué dans la réussite de ce congrès grâce à l'Association qu'elle dirige